

# Testée avec l'aide de l'armée, l'application de traçage Covid fait débat

**Surveillance Le parlement veut avoir son mot à dire sur cette application, dont l'utilisation devrait rester volontaire.**

[Par Lise Bailat@LiseBailat](mailto:LiseBailat@LiseBailat) avec l'ATS ABO+ Mis à jour à 20h16

Elle s'appelle Corona Proximity Tracing. Cette application, développée par les Écoles polytechniques fédérales (EPF), est en cours de test. Vendredi, une dizaine de militaires ont ainsi été conviés dans un hall de l'EPFL. Placés dans différentes configurations, comme au restaurant ou dans un train, ces soldats portaient sur eux leur téléphone portable avec l'application en activité. Cette dernière vise à déterminer la distance et le temps d'exposition entre des personnes. Si l'une d'elles est ensuite testée positive au Covid-19, ses contacts reçoivent une notification.

Voilà pour le principe. Mais les détails de cette application souhaitée par le Conseil fédéral font débat au sein du parlement. Cela sera l'un des sujets chauds de la session de mai. Une commission du Conseil national en a discuté jeudi. Elle a accepté une motion, soutenue de gauche à droite. Elle n'est pas opposée à l'application de traçage sur le principe mais demande au gouvernement d'être transparent sur le processus. Le parlement doit avoir voix au chapitre, plaide-t-elle, en évoquant les risques d'atteinte aux droits fondamentaux.

«Des données très sensibles, sur l'état de santé, la localisation, les contacts des utilisateurs, sont concernées, indique le conseiller national Balthasar Glättli (Verts/ZH), auteur de la proposition de motion. La manière dont ces dernières seront utilisées et stockées sera déterminante.» La commission souhaite une solution décentralisée, comme le prévoit le projet des EPF, qui permettrait de limiter les problèmes au niveau de la protection des données.

## Utilisation obligatoire?

Selon la motion de la commission, chaque citoyen devrait en outre rester libre d'installer cette «alerte corona» sur son téléphone portable. Des voix discordantes se sont fait entendre au PDC sur cette question, rappelant qu'il faudrait qu'au moins 60% des citoyens utilisent cet outil pour qu'il soit pertinent. Le débat pourrait rebondir lors de la session de mai.

Mais le conseiller national Marco Romano (PDC/TI) estime que la tendance est claire. «L'application est presque prête. Il faut maintenant avoir une base légale claire pour l'introduire. À ce moment-là, il faudra faire un choix entre une utilisation volontaire ou obligatoire. Vraisemblablement, ce sera plutôt volontaire.»

Une enquête d'opinion menée à Pâques par la société Deloitte indiquait que 64% des sondés étaient favorables à la géolocalisation pour combattre le coronavirus. Le parlementaire tessinois est confiant par rapport à l'adhésion populaire. «Cela ne sert à rien de faire de grandes théories. La pression et la dynamique sociales vont encourager les gens à utiliser cette application. Mais certains n'auront pas cette possibilité ou n'en auront pas l'utilité. C'est une question de responsabilité individuelle.»

Et même utilisée par une majorité de citoyens, l'application de traçage n'est pas la solution miracle, a indiqué vendredi à Berne Daniel Koch, délégué Covid-19 à l'Office fédéral de la santé publique: «Cela va sûrement aider, mais ce n'est pas un instrument décisif.» Balthasar Glättli partage ces réserves. «On a parfois tendance à penser que la technologie va résoudre tous les problèmes. Mais il faudra déjà une certaine part d'adhésion dans la population comme évoqué. D'autre part, des personnes sont contagieuses sans développer de symptômes. Elles échapperont au traçage.»

La mise à disposition de l'application est prévue dès le 11 mai. Interrogé sur une date précise, Daniel Koch est resté évasif vendredi: «Cela dépendra du moment où nous pourrons vraiment retracer tous les contacts.» Il ajoute que cela devrait être le cas lorsqu'on comptera moins de cent nouveaux malades du Covid-19 par jour.

Créé: 24.04.2020, 20h16